



SNI2A
SYNDICAT NATIONAL DES INDUSTRIES
AGRO-ALIMENTAIRES



Cher-e-s collègues,

Vous êtes nombreux à nous faire part de vos difficultés à boucler les fins de mois depuis cette flambée des prix et ce contexte inflationniste. Cette année, plus que jamais, vous avez beaucoup d'attentes concernant les Négociations Annuelles Obligatoires.

Parce que notre expérience a démontré qu'ensemble on est plus fort, pour ces N.A.O, nous, CGT, SNI2A, CFTC avons choisis de présenter, ensemble, les revendications ci-dessous :

R
E
M
U
N
E
R
A
T
I
O
N

- Augmentation générale pour tous à 5,5% : *cette demande représente NOTRE REVENDICATION LA PLUS IMPORTANTE. Nous souhaitons que TOUS LES SALAIRES soient indexés sur l'inflation moyenne de 2022, pour que vous puissiez garder à minima, votre niveau de vie.*
- Augmentation individuelle à 3% : *il s'agit d'une enveloppe qui sera répartie de manière individuelle selon les résultats PDP comme chaque année.*
- Prime Partage des valeurs à 1000€ pour tous : *nous estimons que cette prime ENTIEREMENT DEFISCALISEE pour Nespresso et pour les salariés est un coup de pouce supplémentaire permettant d'anticiper les augmentations continues du coût de la vie.*

P
O
U
V
O
I
R
D
,
A
C
H
A
T

- Augmentation du budget CSE à 2,7% (œuvres sociales) : *cette mesure permettra d'augmenter encore plus vos remboursements sport et loisirs*
- Ticket Restaurant à 11€ avec prise en charge de l'entreprise à 6,50€ : *ce nouveau montant permettra de palier l'augmentation en boulangerie et sur la nourriture en général, le salarié ne paiera que 4,50€*
- Ticket restaurant ou prime panier pour les salariés Shift pour les jours de télétravail car restauration à domicile : *il faut que Nespresso agisse de façon équitable avec tous les salariés*

R
S
E

- Prise en charge transport 75% : *cette mesure se calque sur une loi de juillet 2022 exonérant de charges ce remboursement pour 2022 et 2023.*
- Pour les personnes ne bénéficiant pas des transports en commun et devant prendre leur véhicule pour se rendre au travail, forfait de 50€/mois vs les 30€ actuels : *parce que les mesures gouvernementales se sont arrêtées et que l'essence augmente chaque jour encore.*

- Mise en place de la semaine de 4 jours pour les salariés qui le souhaitent
- Revalorisation des CESU pour frais de garde d'enfants scolarisés jusqu'au primaire pour les salariés qui terminent après 18h à 400€/an: *parce que les frais de garde pèsent lourdement sur le budget des parents.*
- Revalorisation des CESU pour les personnes en situation d'handicap à 500€/an
- Pouvoir réduire à 80% son temps de travail payé 100% l'année précédent le départ à la retraite.

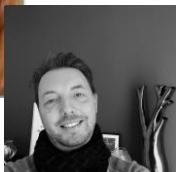
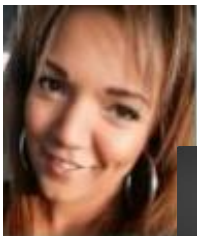
- Abondement sur le versement du PERCOL à 180% sur un montant maximum de 600€ : *la réforme des retraites étant un véritable sujet crispant, nous vous aidons à anticiper*
- Crédit Club 85 euros : *Nespresso augmente le coût du café, mais nous sommes les premiers clients à subir.*

Nous ne concèderons pas d'arrangement sur l'inflation.

Nous subissons au quotidien les impacts de l'inflation, et la Direction doit comprendre que NOUS, les salariés, ne pouvons plus accepter de survivre avec notre salaire.

Aussi, nous comptons sur votre mobilisation si l'entreprise ne répondait pas favorablement à nos demandes.

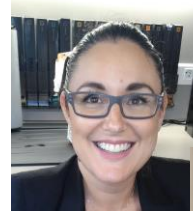
VOS délégués syndicaux restent mobilisés pour vous. Nous irons plus loin **POUR et AVEC Vous.**



Natacha Thioux
François Xavier Castelain
Pour le SNI2A
06.14.03.85.38



Drissia Bouzid
Lila Soufi
Pour la CFTC
06.58.05.24.89



Adeline Dupeux
Jean Michel Tallec
pour la CGT Nespresso
06.50.25.11.87